



AFRITAC de l'Ouest

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Abidjan, Côte d'Ivoire



La Gazette de l'AFRITAC de l'Ouest

Parution Numéro 25 – octobre 2019

Sommaire

Vue d'ensemble	1
Activités par domaine.....	2
Actions de formation.....	18
Les cours en ligne du FMI.....	20
Rapports mis en ligne sur le site sécurisé du Centre en septembre 2019.....	21
Activités à venir.....	23

Vue d'ensemble

Au cours de la période (juillet-septembre 2019) couverte par cette vingt-cinquième parution de la Gazette de l'AFRITAC de l'Ouest, le Centre a organisé trois séminaires, quatre stages d'immersion et a continué à apporter son appui aux pays et institutions dans le cadre des missions d'assistance technique (AT).

En collaboration avec le siège du FMI, l'AFRITAC de l'Ouest a organisé un séminaire à l'attention des parlementaires de tous les pays de l'UEMOA, ainsi que de la Guinée et de la Mauritanie. Au nombre des thèmes couverts au cours de ce séminaire, figurent le Rôle et les fonctions du FMI et de l'AFRITAC de l'Ouest, les perspectives et les défis économiques de l'UEMOA, la mobilisation des revenus pour financer le développement, le Contrôle parlementaire dans le contexte du budget programme : problèmes, premières réactions et leçons apprises et bien d'autres.

En collaboration avec l'AFRITAC Centre et le département des marchés monétaires et des capitaux du FMI, l'Afritac de l'Ouest a organisé un séminaire sur *une approche efficace de la régulation et de la supervision de la cybersécurité dans le secteur bancaire*. Cette activité constitue une contribution des AFRITACs à la lutte contre la cybercriminalité dans la sous-région.

Concernant les activités à venir, un séminaire sur les indicateurs statistiques infra annuels en comptabilité nationale se tiendra à Abidjan. L'assistance technique, notamment à l'endroit des pays du sahel, portera sur les prévisions de recettes au Burkina Faso, la supervision bancaire en Mauritanie, le cadre institutionnel de gestion de la dette au Niger, le reprofilage du portefeuille de la dette au Mali.



Dans ce numéro, nous vous présentons un encadré sur le TADAT, un outil d'évaluation du système d'administration fiscale des pays. L'Afritac de l'Ouest a participé à deux missions multi bailleurs TADAT, au Sénégal et au Togo.

La période sous revue a aussi été marquée par le départ de deux Conseillers résidents, MM Oumar Dissou et Serge Vera, anciennement Conseillers en gestion de la dette et administration douanière ainsi que l'arrivée de leurs successeurs, MM Ahmed Boilil et Chaquer Soltani. M. Soltani Chaker a été, au cours des cinq dernières années, Conseiller en gestion de la dette publique à AFRITAC Centre. Auparavant, il a été Directeur général de la dette de 2011 à 2014 et Directeur de la stratégie de la dette en 2006 en Tunisie. M. Ahmed Boilil a été conseiller résident en administration douanière à l'AFRITAC de l'ouest, puis conseiller résident en techniques douanières au Togo sur financement de la BAD. Auparavant il avait été Directeur général adjoint des douanes en Mauritanie, puis Conseiller du Ministre des finances.

Activités par domaine

Administration douanière

AFRITAC appuie les autorités douanières à améliorer la gestion du risque et la sélectivité des contrôles, la maîtrise de la base taxable à l'importation, la dématérialisation afin de sécuriser et simplifier la chaîne de dédouanement et le renforcement du contrôle et du suivi des régimes d'exonération et suspensifs.

Conseiller résident en administration douanière



M. Serge Vera a débuté sa carrière dans les douanes françaises en 1981.

Avant sa prise de fonction à l'AFRITAC de l'Ouest en 2016, M. Vera a effectué des missions de longs termes auprès de certaines administrations douanières de la sous-région (Bénin, Guinée et Guinée-Bissau).

Bénin – Gestion automatisée du risque pour la sélectivité des contrôles du 2 au 13 septembre 2019.

L'assistance technique fournie par le Centre a permis de constater que la sélectivité des contrôles au bureau de Cotonou-Port s'est améliorée et est cohérente avec les objectifs du programme de gestion automatisée des risques. Le recours aux règles bloquantes a été largement diminué. Les déclarations en circuit rouge ont été ciblées pour 65 à 80% d'entre elles par le scoring au cours de la période de janvier à août 2019. Toutefois, les objectifs en matière de sélectivité ne sont pas atteints. Le volume des déclarations en circuit rouge a été réduit mais reste encore trop élevé. Le circuit vert n'a pratiquement pas été utilisé depuis janvier dernier à l'exception du mois de juin où 12% des déclarations de mises à la consommation ont été orientées en circuit vert avant un retour en arrière durant les trois mois suivants. Le Comité de sélectivité est maintenant institutionnalisé et dynamique. La Cellule de veille statistique mise en place en janvier 2019 a été récemment élevée au rang de Service auprès de la Direction de la Recette Nationale.

Mauritanie – Renforcement de la fonction contrôle après dédouanement du 12 au 23 août 2019.

La mission a noté un engagement effectif de la Direction générale des douanes (DGD) en faveur du renforcement du contrôle après dédouanement (CAD). La DGD a créé un Comité de supervision en charge de la mise en œuvre et du suivi des actions à mener dans le cadre du renforcement du CAD et a conçu un projet de structure de contrôle en ligne avec les standards internationaux. La Douane est parvenue à formaliser le cadre et fixer les modalités et procédures de mise en œuvre du CAD par l'Arrêté n°0822 MDAMEFCB/2018. Cependant, des obstacles risquent d'entraver le bon fonctionnement de cette structure en charge du CAD, dont notamment : (1) l'insuffisance des effectifs, (2) l'absence de politique de communication, (3) la faiblesse du renseignement, et (4) le manque d'expérience dans la programmation et l'exécution des contrôles. Les travaux ont permis aux cadres de se familiariser à l'exercice de l'analyse et gestion des risques, le traitement et l'analyse des bases de données informatiques conduisant au ciblage et à la sélection des secteurs à contrôler et la technique d'élaboration d'un plan annuel de vérifications en entreprise. Par ailleurs, un projet d'instruction-cadre sur le renseignement a été élaboré.

Guinée-Bissau – Renforcement de la fonction d'évaluation en douane du 26 août au 6 septembre 2019.

La mission a relevé que depuis la visite d'octobre 2018, seulement huit des vingt mesures qui avaient été préconisées pour contribuer plus efficacement à la réappropriation de la fonction d'évaluation en douane et à la correcte application de la valeur transactionnelle ont été totalement ou partiellement exécutées. Les efforts déployés par la Direction informatique et statistiques sont encourageants : (1) le déploiement de SYDONIA++ dans la quasi-totalité des bureaux de dédouanement et (2) le développement d'un applicatif de gestion des données, dénommé "Sistema de informação aduaneira da Guine-Bissau", issues de SYDONIA++ sont des réalisations très positives. Cependant, beaucoup reste encore à faire dans l'appropriation de ces outils par les services (vulgarisation, formation) pour améliorer l'efficacité de la Douane. Le contrôle après dédouanement des valeurs déclarées est encore inopérant. La Douane doit accentuer ses efforts sur plusieurs actions prioritaires, dont certaines avaient déjà été identifiées en octobre 2018 mais sont restées sans effet.

Burkina Faso – Renforcement de la gestion, du suivi et du contrôle des exonérations du 2 au 13 septembre 2019.

L'appui a permis de constater que les informations relatives au délai de validité de la décision d'exonération et à sa prolongation éventuelle sont accessibles aux agents qui en font la demande dans SYSGEX (module dédié à la gestion des exonérations). Cependant, l'accès aux décisions d'exonération, à la réglementation et au suivi ne sont disponibles qu'en faisant une requête auprès de la Direction de la législation et de la réglementation (DLR). Malgré l'intervention de la CNUCED, le module de gestion des exonérations n'est toujours pas fonctionnel en raison de problèmes techniques qui n'ont pu être identifiés. La DLR a défini de nouveaux codes additionnels pour mieux gérer les exonérations. L'enlèvement des marchandises exonérées sans la présentation de l'attestation d'exonération émise est encore perfectible. La plupart des certificats de visites ne sont pas détaillés et ne reflètent pas intégralement les constatations effectuées. Par ailleurs,

lesdites constatations ne font pas l'objet d'une intégration systématique dans le Système de gestion informatisé du contentieux douanier (SYGICOD) réduisant ainsi leur utilité pour une bonne analyse de risque. La douane doit encore accentuer ses efforts sur plusieurs actions prioritaires, dont certaines avaient déjà été identifiées en mai 2018 mais sont restées sans effet.

Administration fiscale

L'AFRITAC de l'Ouest concentre son appui sur l'amélioration de la gestion du risque et le renforcement des principales fonctions de l'administration fiscale.

Conseiller résident en administration fiscale



M. Nicolas Hiol soutient depuis 2017 les administrations fiscales de la Guinée, du Niger et du Togo. En tant que membre du panel d'experts du FMI, il avait déjà eu l'occasion de mener différentes missions d'assistance technique dans la sous-région, au Burkina Faso, en Guinée et en Mauritanie.

Guinée - Renforcement des fonctions fiscales clés de la Direction nationale des impôts du 15 juillet au 02 août 2019.

Cette mission avait pour objectifs de (1) proposer un appui supplémentaire au projet d'assainissement des répertoires, (2) assister les responsables chargés d'apurer les restes à recouvrer (RAR) et (3) renforcer le pilotage du contrat de performance 2019 entre le Ministre du budget et le Directeur national des impôts. La mission a noté avec satisfaction la signature récente de l'arrêté officialisant le nouvel identifiant fiscal et le partage régulier du fichier des contribuables actifs avec l'administration des douanes, ayant permis d'accroître en un an les grandes entreprises fidélisées de 70% et les moyennes entreprises de 58%. Mais plusieurs activités essentielles sont retardées, à l'instar du projet de circulaire sur les nouvelles procédures de gestion, la réception des travaux informatiques, le contrôle interne, la géolocalisation, l'assainissement des RAR et la déclinaison du contrat de performance. La mission a procédé à la mise à jour des plans d'action de l'assainissement des fichiers et des arriérés, puis a proposé les projets de textes encadrant le suivi du contrat de performance et les missions du comité d'examen des cotes irrécouvrables.

TOGO - Renforcement des fonctions fiscales clés de l'Office Togolais des Recettes (OTR) du 19 août au 06 septembre 2019.

La mission a apprécié les progrès récents de l'OTR, qui se traduisent par la bonne tenue des déclarations de TVA des grandes entreprises (99%), la mise en place d'un dispositif de désactivation de l'identifiant fiscal des défaillants, la publication du répertoire des contribuables actifs et son partage avec le Commissariat des douanes et droits indirects (CDDI), ayant permis en 2 mois d'enregistrer 450 régularisations de défaillants, le lancement imminent du logiciel E-TAX et la création du comité de suivi du recouvrement. Néanmoins, la fiabilisation des répertoires est freinée par : (1) l'absence d'un chef de projet, (2) la sensibilisation insuffisante des acteurs, (3) la faible appropriation des nouvelles procédures,

(4) le défaut de contrôle des Numéros d'identification fiscale par le CDDI et (5) la fiscalisation timide des défaillants. La mission a remobilisé les acteurs de la modernisation du répertoire et a mis à jour leur plan d'action. Des plans de surveillance des grandes entreprises et de pilotage du recouvrement ont été proposés et leur mise en œuvre entamée.

Conseiller résident en administration fiscale



M. Michel Bua a une longue expérience dans le contrôle fiscal où il a occupé différentes fonctions. Avant de rejoindre le département des finances publiques du Fonds Monétaire international, Michel Bua a travaillé pour le Ministère français des finances et celui des Affaires étrangères.

Burkina Faso – Modernisation des procédures de recouvrement et renforcement de la gestion des restes à recouvrer du 29 juillet au 9 août 2019.

La mission a permis de faire le point sur la mise en œuvre du plan de recouvrement établi en octobre 2018 touchant les plus importantes créances au titre des arriérés d'impôts. Elle a également proposé une grille de classification des restes à recouvrer (RAR) selon la nature des risques avec une grille de classement par nature de débiteurs et par nature de créances. Elle a, par ailleurs, permis d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du réseau comptable de la DGI qui sera effective au 1er janvier 2020 avec pour sous-jacent la problématique de l'établissement du bilan d'ouverture du Receveur général des impôts. Dans le souci d'améliorer la situation des RAR, la mission a suggéré que les règles et procédures de transaction soient simplifiées, notamment à la suite de contrôles fiscaux et que la procédure d'admission en non-valeur pour les créances irrécouvrables soit rendue effective. La mission a encouragé la mise en place prochaine d'une base de données élargie aux informations bancaires, économiques, immobilières et cadastrales, ainsi que l'élaboration de tableaux de bord pertinents pour renforcer la gestion stratégique et opérationnelle des arriérés d'impôts.

Togo – Première évaluation de l'administration fiscale au moyen du TADAT du 2 au 16 août 2019.

Pour la première fois depuis sa création en 2015, l'Office togolais des Recettes (OTR) a fait l'objet d'une évaluation dans le cadre de la méthodologie TADAT. Cette évaluation a été effectuée à l'aide de la nouvelle méthodologie 2019 de cet instrument d'évaluation et de diagnostic des administrations fiscales (cf. encadré). L'évaluation a été précédée d'une semaine de formation à laquelle ont participé un grand nombre d'agents et responsables de l'OTR. Les autorités ont montré un grand intérêt pour cette première évaluation qui a permis de mettre en lumière les forces et faiblesses de l'administration fiscale togolaise. L'évaluation a montré que l'OTR a réalisé des avancées dans plusieurs domaines : identification et enregistrement des contribuables, relance des contribuables, communication et recherche du renseignement visant à améliorer le respect des obligations fiscales, recoupement d'informations, contentieux ou encore contrôle interne. Certaines des faiblesses identifiées font déjà l'objet d'actions à l'instar du renforcement du recueil et l'exploitation d'informations avec la perspective de la mise en

place d'un nouveau système informatique E-Tax. Les conclusions de l'évaluation ont été approuvées par les autorités dans le délai de 21 jours prévus par la procédure. Le rapport fait maintenant l'objet d'une revue qualité par le Secrétariat du TADAT. Par ailleurs, une réflexion doit être entreprise par les autorités togolaises pour l'élaboration d'un plan d'actions sur la base des constats effectués dans le cadre du TADAT.

Sénégal – Première évaluation de l'administration fiscale au moyen du TADAT du 9 au 25 Septembre 2019.

A la demande du Ministre des Finances et du Budget, l'administration fiscale sénégalaise et plus particulièrement la Direction générale des impôts et des domaines (DGID) ont fait l'objet d'une première évaluation TADAT (cf. encadré) à l'instar du Togo quelques semaines auparavant. Cette évaluation a permis d'établir un point de référence sur la situation de l'administration fiscale sénégalaise selon les critères du TADAT en identifiant des axes prioritaires possibles pour les futures réformes. La composition de la mission qui comprenait des personnels et experts du FMI/ FAD et AFRITAC, de la Banque mondiale et de l'USAID a témoigné de la coopération étroite entre institutions et du consensus existant autour de l'outil TADAT comme instrument standardisé et partagé d'évaluation des administrations fiscales. Avant l'évaluation, une formation de sensibilisation de deux jours à l'instrument TADAT avait été organisée à l'intention de plus de 15 cadres supérieurs et intermédiaires de la DGID. Cet exercice a permis à ces derniers de mieux comprendre la méthodologie de l'évaluation dans le but de renforcer leur participation et leur appropriation de l'instrument. L'évaluation TADAT a permis de distinguer les points forts et les points faibles de l'administration fiscale sénégalaise. L'impression générale qui ressort de cette évaluation est que ces dernières années, la DGID a réalisé des efforts considérables pour mettre en place, notamment avec le soutien du Département des finances publiques du FMI, de nombreux outils pour améliorer ses performances et son efficacité dans différents domaines (gestion des risques, communication/civisme fiscal, contrôle fiscal, contentieux, contrôle interne...). Des progrès sensibles ont été enregistrés, toutefois l'administration fiscale a reconnu que des efforts importants restaient à réaliser ce à quoi elle s'est engagée avec force. Les autorités sénégalaises disposent d'un délai de 21 jours à compter de la remise du rapport provisoire pour faire part de leurs commentaires suite à cette évaluation.

Pour évaluer le système d'administration fiscale d'un pays, l'un des outils utilisés est le TADAT. Lisez l'encadré suivant pour en savoir plus.¹

Trois questions pour appréhender le TADAT

T... A ... D... A... T...

I - Qu'est-ce que le TADAT ?

Un outil diagnostic d'évaluation objective et standardisée des grandes composantes du système d'administration fiscale d'un pays. A l'instar du PEFA pour les finances publiques voilà quelques années, le TADAT est devenu depuis 2015, année de son avènement, l'instrument d'évaluation des administrations fiscales qui fait référence tant auprès des autorités que parmi les partenaires (Banque mondiale, BAD, Union européenne, FMI...). Les bailleurs impliqués dans le TADAT sont l'Union européenne, l'Allemagne, le FMI, le Japon, les Pays-Bas, la Norvège, la Suisse, le Royaume Uni et la Banque mondiale. Cette méthodologie partagée est utilisée tant pour évaluer les administrations fiscales de pays développés que de pays en développement. En Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et, tout récemment le Togo et le Sénégal ont mené à bien leur TADAT.

Le caractère objectif et standardisé de l'évaluation, élément essentiel à la crédibilité du TADAT. L'évaluation doit permettre d'identifier objectivement les forces et faiblesses d'une administration fiscale ainsi que son niveau de maturité eu égard aux bonnes pratiques internationales retenues par le TADAT. Elle est effectuée au moyen d'une grille de critères précis et normatifs de notation fondés sur des éléments objectifs et documentés. Pour un indicateur de performance donné, le TADAT utilise une méthode de notation qui permet de donner un score identique à deux administrations distinctes ayant le même niveau de maturité.

Le TADAT évalue le système d'administration fiscale au-delà du simple fonctionnement de l'administration fiscale. Il évalue les processus clés de l'administration des contribuables et de la taxation de leurs revenus fiscaux, même si une partie de ces processus est déléguée à d'autres administrations. Par exemple, bien que le TADAT n'évalue pas l'administration des douanes, il évalue l'ensemble du processus de collecte de la TVA y compris la TVA à l'importation collectée par les services des douanes.

II - Quel est l'intérêt du TADAT ?

- Appréhender les forces et faiblesses d'une administration fiscale permettant d'identifier les domaines prioritaires d'amélioration ;
- Permettre aux pays de se concentrer sur l'amélioration des performances des domaines présentant des faiblesses ;
- Faciliter la gestion et la coordination des appuis extérieurs aux réformes et assurer une mise en œuvre plus rapide et plus efficace de ces derniers ;
- Partager une perspective commune sur l'état d'une administration fiscale entre toutes les parties prenantes (autorités nationales, organisations internationales, bailleurs de fonds et prestataires d'assistance technique) ;
- Définir une stratégie de réforme, avec notamment des objectifs clairs, des actions prioritaires, des indicateurs de mesures et un calendrier de mise œuvre séquencé. Favorisant les initiatives de réformes de l'administration fiscale.

¹ Par Michel Bua, Conseiller résident en administration fiscale

III – Comment fonctionne le TADAT ?

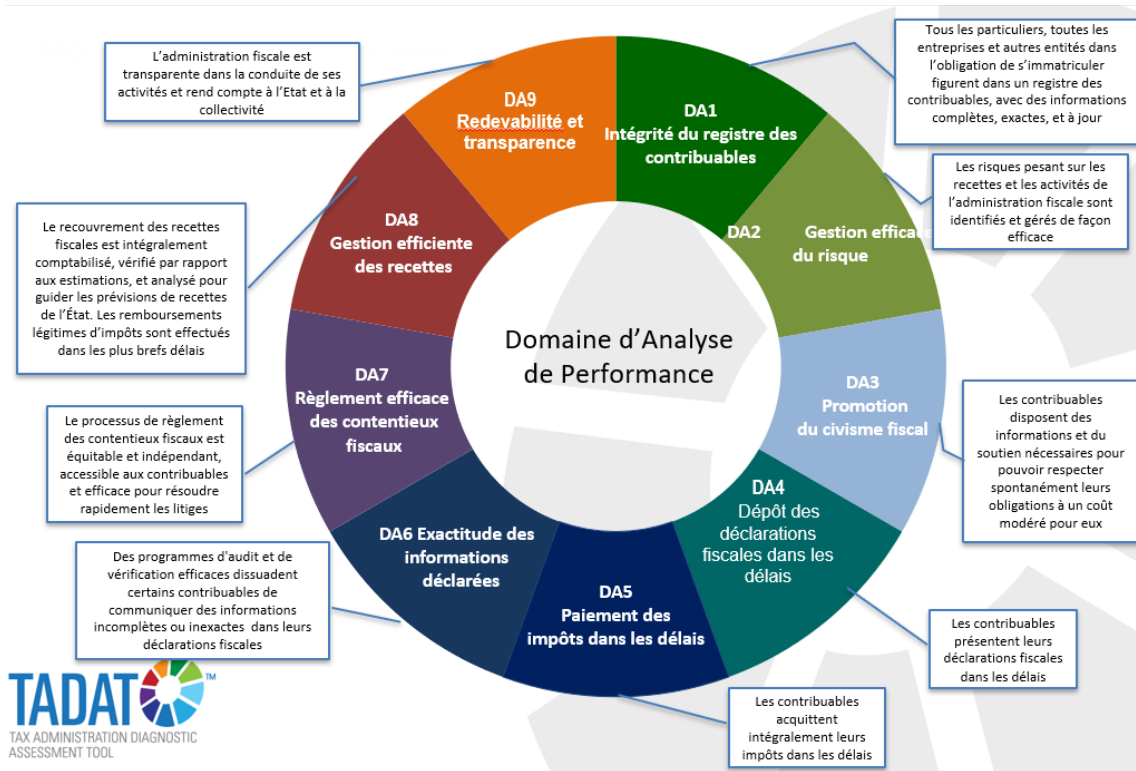
Le TADAT comprend 9 domaines d'analyse, 32 indicateurs et 55 dimensions (cf. Graphique) faisant l'objet d'une notation variant de A (note la plus haute) à D (note la plus basse).

Le Secrétariat du TADAT qui est basé à Washington a notamment pour rôle de :

- définir et garantir la bonne application des règles encadrant le TADAT ;
- coordonner et dynamiser le programme des évaluations ;
- procéder à la revue qualité des TADATs afin que ces derniers respectent des standards précis et identiques entre administrations fiscales.

Pour aider à ces objectifs, la norme TADAT prévoit que les évaluateurs TADAT soient certifiés après avoir suivi une formation et réussi avec succès un examen. Un guide TADAT a été élaboré pour aider les évaluateurs dans la notation et les guider dans la procédure d'évaluation. La méthodologie TADAT a été consolidée en 2019 pour mieux prendre en compte l'effectivité de certains processus au-delà de cadres législatifs ou réglementaires formels, les risques liés à la gestion des ressources humaines ou encore inclure les accises dans le champ des principaux impôts. La procédure qui encadre le TADAT, notamment à travers le dialogue entre les autorités et l'équipe d'évaluation, obéit à un calendrier précis tant en termes de préparation, d'exécution que de post-évaluation. Les autorités ont la latitude de décider si elles souhaitent que le rapport final soit rendu public notamment en étant mis en ligne sur le site du Secrétariat du TADAT.

Les neuf domaines d'analyse du TADAT (GUIDE PRATIQUE DU TADAT)



Gestion des finances publiques

Dans ce domaine AFRITAC vise l'amélioration des capacités des personnes et institutions chargées de la gestion des dépenses publiques. Sous l'aspect gestion budgétaire, le programme d'activités vise le renforcement de la gestion budgétaire global, y compris la préparation, l'exécution et le contrôle. S'agissant de la gestion de la trésorerie, les activités visent l'amélioration de la comptabilité et de la gestion de la trésorerie.

Conseiller résident en Gestion des dépenses publiques-aspect budget



M. Bacari Koné a passé dix ans au département des Finances publiques du FMI où il a travaillé en qualité d'économiste principal avant de prendre ses fonctions à l'AFRITAC de l'Ouest en 2017.

Guinée -Appui à l'élaboration d'un cadre juridique de la gestion des investissements publics du 08 au 19 juillet 2019.

Cette mission avait pour objectif d'appuyer les efforts des autorités pour améliorer la gestion des investissements publics (GIP) à la suite de la mission d'évaluation PIMA du Département des Finances Publiques du FMI. Plus spécifiquement, elle a assisté les autorités à élaborer un projet de cadre réglementaire de haut niveau (cf. décret) pour encadrer les principales étapes la GIP, de la formulation des projets d'investissement à la comptabilisation et suivi des actifs issus de ces projets en passant par la planification, la programmation, la budgétisation, l'exécution et le suivi-évaluation. Le projet de décret a été élaboré à travers un processus participatif avec les seize structures réparties entre les quatre ministères-clés impliqués dans la GIP en Guinée.

Niger – Appui à la mise en œuvre des autorisations d'engagement et crédits de paiement (AE-CP) pour la budgétisation et le suivi des investissements publics du 30 juillet au 09 août 2019

La mission a poursuivi l'appui aux autorités budgétaires centrales et ministérielles dans l'appropriation et la mise en place des dispositifs techniques de gestion en AE et CP en vue de renforcer la crédibilité de la programmation et de la budgétisation des dépenses d'investissements publics et des projets de PPP2. À l'instar des trois précédentes missions, cette quatrième s'est déroulée en deux étapes :

Un atelier technique de renforcement des capacités sur deux jours ayant regroupé environ 35 participants venant de la DGBF3 ainsi que les services financiers et de programmation de six autres ministères désignés par les autorités avec la présentation de six modules de formation et de sensibilisation à l'outil

² Partenariat Public Privé

³ Direction Générale du budget et des finances

des AE et CP ; et des travaux pratiques de structuration, in situ, des dépenses d'investissements publics en AE et CP des six ministères susmentionnés.

Compte tenu du fait que l'exercice budgétaire 2019 est en cours, les travaux ont été effectués dans l'hypothèse d'un basculement de la budgétisation en AE et CP à partir de l'exercice 2020.

Conseillère résidente en Gestion des dépenses publiques-aspect trésor



Marie-Christine Uguen a exercé des fonctions de cadre supérieure à la Direction Générale des Finances Publiques du Ministère de l'Economie et des Finances français, principalement dans le domaine de la dépense publique, de la comptabilité et des systèmes d'informations des finances publiques. Elle a rejoint l'AFRITAC de l'Ouest en 2018.

Burkina Faso – Appui à l'élaboration d'une instruction sur les opérations de clôture et d'inventaire de l'exercice 2019 en comptabilité en droits constatés du 15 au 26 juillet 2019.

L'appui a permis de constater que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) a entamé les travaux de préparation du bilan d'ouverture (BO) 2019 conformément au projet de feuille de route et aux recommandations de la mission de mars 2019 et des avancées concrètes sont réalisées. Cependant le report des opérations d'assainissement de la comptabilité préalable au BO 2019 à une date ultérieure ne permet pas d'assurer la qualité des comptes du BO 2019. La mission a noté que certaines activités prévues dans la feuille de route du BO ont été reporté, ou bien ont pris du retard et deviennent désormais prioritaires pour la réussite de l'établissement du bilan d'ouverture, et la préparation des opérations de clôture 2019. Un tableau de suivi des recommandations et un plan d'action relatif à la mise en œuvre du bilan d'ouverture ont été fourni. L'appui a également permis d'organiser un atelier de deux jours avec l'appui logistique de la GIZ, afin de renforcer les capacités sur la qualité comptable et les opérations de clôture dans le cadre de la comptabilité en droits constatés.

Guinée – Appui à l'informatisation de la comptabilité générale de l'Etat du 9 au 20 septembre 2019.

La mission a permis d'appuyer le processus d'informatisation de la comptabilité de l'Etat, en participant à la revue qualité du projet de cahier des charges fonctionnel d'informatisation d'un logiciel de tenue de la comptabilité générale de l'Etat. La méthodologie de travail utilisée est une méthode participative de revue et d'enrichissement du projet initial de cahier des charges, avec une équipe restreinte de la DGTCP, suivie d'un atelier de 2 jours réunissant environ 60 personnes, permettant de revoir le plan du document, valider le bilan de l'existant et les principales fonctions et procédures à informatiser.

Avec l'appui de la DNTCP et ses principaux comptables supérieurs, la mission a enrichi le projet de cahier des charges d'informatisation de la comptabilité, sur la forme et sur le fond avec un plan

restructuré et documenté, une description fonctionnelle des principaux processus comptables, procédures métiers et transverses décrits dans des fiches de procédures, ainsi que la description des principales restitutions légales et réglementaires, que le futur système d'information (SI) doit assurer.

Le projet de cahier des charges comporte également la description complète du futur projet d'informatisation de la comptabilité générale et les risques associés ; il propose un découpage modulaire du SI de la comptabilité générale de l'Etat en fonction des enjeux financiers et dans le but d'obtenir des premiers résultats dans un délai raisonnable ; il détaille également les principales actions et mesures préalables à prendre pour assurer la réussite du projet informatique à venir.

Niger – Appui à la méthodologie du bilan d'ouverture de l'Etat dans le cadre du passage à la comptabilité en droits constatés du 23 septembre au 4 octobre 2019.

A la demande des autorités, l'appui a permis de déterminer une méthodologie du bilan d'ouverture de l'Etat et élaboré un projet de référentiel des normes comptables de l'Etat. La mission a également fait du renforcement de capacités en matière de normes comptables de l'Etat et de leur application. La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) a d'ores et déjà entamé la transition vers la comptabilité en droits constatés, avec la partie dépenses budgétaires enregistrées dès la liquidation, et la mise en œuvre du nouveau plan comptable de l'Etat ; cependant d'importants chantiers restent à mener avec les partenaires impliqués concernant la mise en œuvre du référentiel normatif et l'alimentation progressive des autres postes du bilan de l'Etat, notamment concernant les immobilisations corporelles, les participations financières de l'Etat, les dettes financières, les stocks et les créances fiscales. La méthodologie proposée permet de travailler progressivement sur la fiabilisation des différents postes du bilan afin de produire des comptes de l'Etat fiables et sur la base d'un référentiel comptable conforme aux normes internationales du secteur public.

Gestion de la dette et développement des marchés financiers

AFRITAC de l'Ouest soutient la formulation et la mise en œuvre de stratégies de gestion de la dette et de plan d'emprunt, appuie les autorités dans leurs efforts de renforcement du cadre organisationnel de gestion de la dette, aide à l'amélioration de l'information sur la dette publique, renforce les capacités d'analyse et de gestion de la dette publique et soutient les institutions régionales et nationales dans le développement des marchés des titres d'Etat de la zone UMOA, de la Guinée et de la Mauritanie.

Conseiller résident en gestion de la dette et développement des marchés financiers



Avant de rejoindre l'AFRITAC de l'Ouest en 2014, **M. Oumar Dissou** était le conseiller résident chargé de la gestion de la dette publique de l'AFRITAC Centre, structure qui couvre les pays de la CEMAC, le Burundi et la RDC.

Bénin – Vers une meilleure intégration entre la gestion de la trésorerie et la gestion de la dette du 8 au 19 juillet 2019.

La mission avait pour objectif de faire le point sur la mise en œuvre des recommandations de la visite de juillet 2018 pour améliorer la qualité de la gestion de la dette et des prévisions des flux de trésorerie. Elle a renforcé les compétences des cadres à préparer des flux de trésorerie de meilleure qualité et a fourni des indications sur les améliorations à apporter pour faciliter l'intégration entre la gestion de la dette et la gestion de la trésorerie. Environ 50% des recommandations à mettre en œuvre en 2018 ont été réalisées, 40% sont en cours et une action n'a pas connu de début de réalisation. L'élaboration des prévisions glissantes de trésorerie n'est pas encore une réalité et les prévisions élaborées en début d'année ne sont pas encore mises à jour. Des insuffisances ont été notées dans l'approche d'exécution du plan de financement de marché de 2019. Des avancées significatives ont été relevées dans l'opérationnalisation du compte unique du Trésor (CUT). A la lumière des difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de certaines des recommandations précédentes, un nouveau chronogramme a été élaboré.

Togo – Renforcement des pratiques de prévision du service de la dette et de la transparence de gestion de la dette du 22 juillet au 2 août 2019.

Cette mission d'assistance technique avait, pour objectif de renforcer les pratiques actuelles en matière de prévision du service de la dette et de transparence de gestion de la dette. La mission a profité pour faire un suivi de l'opérationnalisation de la nouvelle Direction de la dette publique et du financement (DDPF) qui montre que la mise en place de la nouvelle structure organisationnelle est déjà bien avancée. S'agissant des prévisions, les données les plus récentes montrent que les prévisions du service de la dette établies par la DDPF diffèrent encore considérablement des remboursements de principal et paiements d'intérêt effectivement réalisés. Une meilleure coordination est nécessaire entre diverses entités gouvernementales, afin que toute l'administration travaille sur les mêmes prévisions consolidées. Pour renforcer la transparence de la gestion de la dette publique, le Ministère de l'économie et des finances a décidé de créer un nouveau site internet dédié aux activités de la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique (DGTCP). A moyen-terme, la DGTCP pourrait considérer d'intégrer formellement la gestion de la trésorerie de l'Etat avec la gestion de la dette au sein de la DDPF. Une proposition allant dans ce sens a été faite.

Statistiques de finances publiques

L'axe central de l'assistance technique est l'appui à la mise en œuvre de la méthodologie du Manuel de statistiques de finances publiques du FMI 2001/2014 et à la production, ainsi que la diffusion des tableaux statistiques de finances publiques (SFP). Il s'agit en premier lieu des statistiques de l'administration publique centrale budgétaire à savoir : (i) le Tableau des Opérations Financières de l'État (TOFE), principal document de synthèse des SFP, (ii) la situation des flux de trésorerie, (iii) le bilan financier et (iv) la situation de la dette.

Conseiller résident en Statistiques de finances publiques



Avant de rejoindre l'AFRITAC de l'Ouest en 2016, **M. Nicolas KACOU** a fait une partie de sa carrière au ministère de l'Économie et des Finances de Côte d'Ivoire, où il a été chargé d'élaborer le Tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE), notamment à partir de la Balance générale des comptes du Trésor.

Niger – Travaux d'élargissement du champ de couverture des Statistiques de finances publiques selon le MSFP 2001/2014 du 05 au 16 Août 2019.

L'appui a permis de passer en revue et d'affiner les tables de passages et les TOF de la sécurité sociale et de l'administration publique centrale budgétaire. Il a contribué à l'affinement de la table de passage et à l'élaboration du TOF du sous-secteur des collectivités locales. L'élaboration de l'ébauche de la table de passage et la collecte des données pour l'échantillon des établissements publics nationaux pour le sous-secteur des unités extrabudgétaires ont été faites. La production des autres tableaux du cadre d'analyse minimum selon les normes du MSFP 2014 a également été effective. La mission se félicite de la mise en place du comité SFP en charge de la conduite des travaux de production des statistiques, et recommande son opérationnalisation avec sa réorganisation en sous-commission technique en vue d'accroître son efficacité et de mettre à contribution tous les membres dudit comité.

Bénin – Travaux d'élargissement du champ de couverture des Statistiques de finances publiques selon le MSFP 2001/2014 du 27 août au 6 septembre 2019.

Le soutien du centre a permis de finaliser les tables de passages des différents sous-secteurs de l'administration publique. Il est projeté à court terme la production des TOF⁴ desdits sous-secteurs ainsi que la situation consolidée des statistiques de l'administration publique. De même, l'appui du centre a permis de produire en plus du TOF, les autres tableaux du cadre d'analyse minimum de l'administration publique centrale budgétaire à savoir (i) les flux de trésorerie, (ii) le bilan financier et (iii) la situation de la dette. Par ailleurs, un accent particulier a été mis sur l'amélioration de l'accessibilité des statistiques au grand public. Il a été admis le principe de faire une restitution aussi bien aux autorités qu'aux partenaires techniques et financiers avant une large diffusion sur un site du ministère.

⁴ Tableau des opérations financières

Statistiques du secteur réel

AFRITAC de l'Ouest appuie les autorités dans la mise en œuvre du Système de Comptabilité Nationale (SCN) 2008 et du changement d'année de base dans tous ses pays membres. Le Centre appuie le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger dans la mise en place des comptes nationaux trimestriels (CNT).

Conseiller résident en Statistiques du secteur réel



Avant de rejoindre l'AFRITAC de l'Ouest en 2018, **M. Fahd Ndiaye** a travaillé à l'Agence nationale de la statistique et de la démographie du Sénégal pendant 10 ans, où il s'occupait principalement de l'implémentation des comptes nationaux trimestriels et de la rénovation du répertoire national des entreprises et associations.

Sénégal – Analyse des résultats de la rétopolation et appui aux comptes nationaux annuels et trimestriels du 8 au 19 juillet 2019.

La mission a apporté un appui à l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) dans l'analyse des séries rétopolées 1999-2013 des comptes nationaux, les travaux d'élaboration des comptes de secteurs institutionnels, des tableaux ressources et emplois 2015-2017, et des comptes trimestriels. Des recommandations pour améliorer le calcul des taxes en volume et des comptes trimestriels ont été formulées. S'agissant des comptes trimestriels, l'ANSD pourrait à court terme commencer à les élaborer à l'aide d'un Tableau des ressources emplois trimestriel.

Guinée-Bissau – Elaboration et diffusion des comptes nationaux selon la nouvelle base 2015 du 12 au 23 août 2019.

La mission a apporté un appui à l'Instituto nacional de estatistica (INE) dans l'élaboration des comptes 2017 et 2018 et la diffusion de la série 1997-2017. Lors d'un atelier présidé par les autorités du ministère des finances durant la mission, l'INE a publié sa nouvelle série des comptes nationaux. Ces comptes sont élaborés selon le Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008). La mission a mis en place un outil développé sur MS-EXCEL pour les travaux des comptes provisoires. Cet outil devrait permettre à l'INE de publier à temps ses comptes provisoires. L'outil permet de calculer le PIB selon les approches production et demande.

Mali – Mise en place de la nouvelle année de base des comptes nationaux du 29 juillet au 9 août 2019.

L'Institut national de la statistique (INSTAT) compte adopter le Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008) tout en changeant son année de base actuellement 1997 pour une nouvelle base 2015. La mission a apporté un appui à INSTAT dans le traitement des données d'enquêtes collectées, à savoir l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, l'enquête harmonisée sur les conditions

de vie des ménages (EHCVM), l'enquête sur les institutions sans but lucratif (ISBL) et l'enquête sur les marges. Les données de l'ERI-ESI nécessitent des travaux importants d'apurement avant de pouvoir servir efficacement aux travaux de comptabilité nationale. Les principaux problèmes ont été identifiés et des solutions proposées pour leur prise en charge.

Mauritanie – Examen de la nouvelle série des comptes nationaux 2006-2017 selon la base 2014 du 2 au 6 septembre 2019.

La mission a revu avec les comptables nationaux de l'Office national de la statistique (ONS) les séries de comptes nationaux diffusées en juin 2019. Ces comptes sont élaborés selon le Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008) avec pour année de base 2014. Cet examen a permis d'identifier plusieurs points soumis à l'ONS pour prise en compte. Les points examinés concernent aussi bien les séries rétropolées que les années récentes 2015-2017. Une série révisée devrait être diffusée par l'INS en décembre 2019.

Togo – Mise en place de la nouvelle année de base 2016 des comptes nationaux du 9 au 13 septembre 2019.

La mission a apporté un appui à l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) dans l'examen du tableau des ressources et emplois (TRE) préparé par les comptables nationaux. Ces comptes sont élaborés selon le Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008). La mission a formulé des recommandations visant à vérifier un certain nombre d'ajustements et de montants de dépenses notamment de consommation finale des ménages. Pour rappel, l'INSEED a réalisé plusieurs enquêtes dont l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM), le recensement des institutions sans but lucratif (ISBL), le recensement général des entreprises (RGE) et l'enquête sur les marges. En outre, les sources de données usuelles (états financiers, exécution budgétaire de l'Etat, données de la banque centrale, des assurances, du commerce extérieur, etc.) ont pu être mobilisées. En marges des travaux de changement de l'année de base, l'INSEED travaille aussi à la mise en place des comptes trimestriels. Des indicateurs de haute fréquence ont été identifiés et sont en cours de collecte.

Niger – Examen de la nouvelle série des comptes nationaux 2015-2018 du 16 au 20 septembre 2019.

La mission a examiné avec l'Institut national de la statistique (INS) les séries de comptes nationaux 2015-2018 diffusées en juillet 2019. Ces comptes sont élaborés selon le Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008). L'année de base est 2015. Cet examen a permis d'identifier plusieurs points soumis à l'appréciation de l'INS. Les points examinés concernent aussi bien l'année de base 2015 que les années 2016 à 2018. L'INS envisage de diffuser des séries rétropolées au mois d'octobre 2019. En outre, l'INS est engagé dans le projet de mise en place des comptes trimestriels.

Supervision bancaire

Le champ d'intervention du domaine est axé sur des missions de renforcement de la supervision bancaire, sous ses différents aspects, dont la mise en conformité avec les principes du Comité de Bâle pour un contrôle bancaire efficace et la transposition des accords internationaux dits de Bâle III. Le Centre intervient également afin d'adapter la réglementation et renforcer la supervision des entités du marché financier régional.

Conseiller résident en supervision bancaire



Avant de prendre ses fonctions à l'AFRITAC de l'Ouest en 2016, **M. Éric Lemarchand** était chef de mission à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) à la Banque de France.

Mauritanie - Adaptation du cadre réglementaire et renforcement des capacités du 15 au 26 juillet.

La mission auprès de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) a consisté à assurer la préparation de l'entrée en vigueur des nouveaux ratios prudentiels de solvabilité et de liquidité qui entreront en vigueur en 2020 et constituent la transposition des standards de Bale III en Mauritanie selon une approche proportionnée. A cet effet, plusieurs sessions de formation ont eu lieu à l'attention des représentants des banques ainsi que du personnel de la Banque Centrale de Mauritanie. La mission a également revu le tableau de bord des informations clés à l'attention du Gouverneur afin que celui-ci dispose en temps réel des données pertinentes dont il a besoin.

Analyse macro-budgétaire

Le programme d'activités couvre en priorité l'intégration des processus de cadrages macroéconomiques et budgétaires, l'approfondissement des instruments de prévisions macroéconomiques, le renforcement des dispositifs de prévision des recettes fiscales, des processus d'allocation budgétaire globale à moyen terme l'élaboration des Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuelle et la redynamisation des dispositifs institutionnels de validation des cadrages macroéconomiques et budgétaires.

Conseiller résident en Analyse macro-budgétaire



M. Djoret Biaka Tedang a travaillé pour plusieurs organisations internationales dans le domaine de la modélisation et du cadrage macroéconomique et budgétaire avant d'intégrer AFRITAC de l'Ouest en 2018. M. Djoret a été également chef de division Conjoncture et Prévision dans son pays.

Guinée-Bissau - Intégration des nouvelles séries de comptes nationaux dans le modèle macroéconomique TCHINTCHOR du 24 juin au 5 juillet.

Les travaux ont permis d'actualiser le modèle TCHINTCHOR par l'insertion des Tableaux des Ressources et des Emplois (TRE) de 2015 et 2016 dans le modèle. Ces TRE sont issus des travaux de mise en œuvre du SCN2008 par l'Institut National de la Statistique de la Guinée-Bissau. Des travaux d'adaptation des cadres du TOFE et de la Balance des paiements aux nouvelles méthodologies suivies par les services producteurs de ces informations ont également été menés. Ces avancées par rapport à la situation antérieure où les projections étaient basées sur le TRE de l'année 2013 doivent être consolidées par la production des TRE pour chaque année courante de comptes nationaux et l'élargissement de la couverture des indicateurs conjoncturels à d'autres secteurs productifs et d'autres processus économiques.

Mali-renforcer le dispositif de cadrage et l'appropriation du modèle de prévision macro-économique MME_DNPD du 15 au 26 juillet 2019.

La mission s'est déroulée sous forme d'un atelier de travail réunissant les membres de l'équipe technique du Comité de Prévision et de Modélisation. Elle a été marquée par cinq temps forts : (i) L'établissement de l'état des lieux de la mise en œuvre de la feuille de route de la précédente mission et la mise à jour des données du modèle ; (ii) Les corrections apportées au modèle ; (iii) Le test du modèle par la projection des années 2017 et 2018 ; (iv) La projection sur la période 2019-2022 ; (v) L'animation d'une communication sur les pratiques de cadrage macroéconomique. A l'issue des travaux, les participants ont estimé que les résultats obtenus étaient satisfaisants et que le modèle MME_DNPD était en mesure de réaliser le cadrage macroéconomique. Aussi, se sont-ils engagés à l'utiliser dans le cadre de la session du cadrage macroéconomique de septembre prochain et à élaborer une note de cadrage sur la base des résultats.

Mauritanie-Finalisation de l'élaboration d'un modèle macroéconomique et budgétaire du 4 au 17 août 2019.

La mission s'est déroulée sous forme d'atelier de travail à Nouadhibou. Une approche pédagogique permettant aux participants de maîtriser l'outil a été mise en œuvre et a permis de créer un hub et d'adapter quatre modules de projections du secteur réel, de la balance des paiements, des finances publiques et de la situation monétaire aux besoins des différentes administrations intervenant dans le processus de cadrage macroéconomique et budgétaire. Le modèle macroéconomique est prêt pour utilisation. Les principaux défis restent de finaliser les travaux d'affinement, d'engager les actions pour son appropriation et de définir un cadre institutionnel adéquat pour son utilisation.

Actions de formation

« Promotion d'une croissance soutenue et de diversification de l'économie », Addis-Abeba, du 17 au 18 juillet 2019.

L'Éthiopie et le Fonds monétaire international ont organisé conjointement un atelier d'apprentissage entre pairs dans le cadre du Pacte du G20 avec l'Afrique les 17 et 18 juillet 2019 à Addis-Abeba. Faisant suite à l'atelier d'apprentissage entre pairs relatif à la diversification et aux politiques publiques qui a eu lieu à Dakar en janvier 2018, cet atelier a permis d'examiner et de proposer des principes directeurs pour la conception d'une vaste stratégie de promotion d'une croissance soutenue et de diversification de l'économie sur la base d'un secteur privé dynamique et d'un environnement attractif pour les investissements directs étrangers. Il a rassemblé des représentants des pays qui participent au pacte, du G20, des partenaires multilatéraux au développement et du secteur privé. Six des dix pays couverts par le Centre ont été représentés par 18 cadres.

« Gestion automatisée des risques et sélectivité des contrôles », Rabat, du 23 septembre au 4 octobre 2019.

Le voyage d'études a été organisé auprès de l'Administration des douanes et Impôts Indirects (ADII) marocaine au profit de trois (3) cadres-responsables en charge de la gestion des risques et de la sélectivité des contrôles de la Direction générale des douanes ivoiriennes. Le stage visait à faciliter l'appropriation par les responsables ivoiriens des enjeux et défis que représente la mise en œuvre de la gestion automatisée des risques pour améliorer la sélectivité des contrôles en s'imprégnant de l'expérience marocaine. Cet apprentissage devrait permettre d'amorcer les améliorations nécessaires au sein de leur administration d'origine.

« Renforcement de la gestion du contentieux douanier », Nouakchott, du 16 au 27 septembre 2019.

Le voyage d'études de 3 responsables de la Direction générale des douanes béninoises auprès de la Direction générale des douanes mauritaniennes a permis aux stagiaires d'être à même d'appréhender les défis que représentent la mise en production du module "Contentieux" de SYDONIA World et son appropriation par tous les utilisateurs concernés. Cet apprentissage devrait permettre d'amorcer les changements nécessaires au sein de leur administration d'origine.

« Atelier sur les comptes trimestriels » Rabat, du 4 au 5 juillet 2019.

Deux cadres de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie du Sénégal ont participé à un voyage d'études au Maroc dans le cadre de l'atelier organisé par l'INSEE et les pays magrébins sur les comptes trimestriels. Le voyage a permis de partager les expériences et de renforcer les capacités des agents chargés d'élaborer les comptes trimestriels.

« Les données au service de la maîtrise des flux », Abidjan, du 8 au 12 juillet 2019.



Le séminaire a réuni une trentaine de participants des dix pays membres de l'AFRITAC de l'Ouest ainsi que les experts de la CNUCED et de l'AFRITAC de l'Ouest. Il a permis aux participants de partager les défis auxquels ils font face, chacun dans leur pays, et d'acquérir des savoir-faire indispensables pour conforter leurs connaissances dans la correcte et efficiente maîtrise des données informatiques et administrer ainsi, de façon plus pertinente, les flux de marchandises à l'importation. Les travaux ont conduit les participants à

mieux appréhender trois aspects importants liés au thème abordé au cours du séminaire : (1) assurer la performance en termes de mobilisation des recettes et de facilitation des échanges ; (2) administrer de façon plus efficiente la gestion des risques pour la sélectivité des contrôles et (3) lutter plus efficacement encore contre tous les types de fraude. Ces réformes s'inscrivent dans les efforts visant à l'amélioration du climat des affaires et l'amélioration de mobilisation des recettes – nécessaires pour appuyer les besoins d'investissement publics dans la région.



« Pour une approche efficace de la régulation et de la supervision concernant la cybersécurité dans le secteur bancaire », Cotonou, du 23 au 26 septembre 2019.

Le séminaire régional organisé par les AFRITACs de l'Ouest et du Centre a permis de renforcer la sensibilisation des participants sur diverses thématiques liées à la cybersécurité, notamment, la dimension systémique et son impact potentiel sur la stabilité financière. Un accent particulier a été mis sur la place croissante de ce risque pour les superviseurs qui doivent mettre en place des cadres structures d'appréciation de ce risque et procéder à des contrôles qui peuvent prendre la forme de tests d'intrusion à réaliser par les banques ou les superviseurs.



« Séminaire régional sur la gestion et les politiques macroéconomiques », Abidjan, du 9 au 11 septembre 2019.

L'AFRITAC de l'Ouest, conjointement avec le Département de la communication et le Département Afrique du FMI ont organisé à Abidjan du 9 au 11 septembre 2019, un séminaire régional à l'attention des parlementaires sur le thème : « La gestion et les politiques macroéconomiques ». Le séminaire a réuni une trentaine de participants des pays couverts par l'AFRITAC de l'Ouest, ainsi que des représentants résidents du FMI dans la région.



Cet évènement a permis aux Parlementaires d'échanger avec leurs collègues et les experts du FMI sur les enjeux économiques de la région, en particulier sur la croissance inclusive, l'efficacité de l'investissement public, le rôle des parlementaires dans le nouveau processus budgétaire, ou encore les risques budgétaires des partenariats publics-privés. Les travaux de ce séminaire ont également permis aux participants de mieux appréhender le mandat du FMI, sa structure de gouvernance et ses nouveaux domaines d'activités, d'être sensibilisés sur les enjeux économiques de la région et d'être outillés pour renforcer le rôle du Parlement dans le processus budgétaire induit par les réformes des lois organiques relatives aux lois de finances.

Les cours en ligne du FMI

Les cours disponibles pour les cadres des secteurs public et privé et parfois pour le grand public sont accessibles sur <http://imf.smartcatalogiq.com> et <https://www.edx.org/school/imfx>.

Ces cours comprennent entre autres :

- Public Financial Management
- Energy Subsidy Reform
- Financial Market Analysis
- Programmation et Politiques Financières, Première Partie: Analyse des Comptes Macroéconomiques
- Viabilité et gestion de la dette des pays à faible revenu

Rapports mis en ligne sur le site sécurisé du Centre en septembre 2019

BENEFICIAIRE	DOMAINE	TITRE
BURKINA FASO	Administration douanière	Renforcement de la fonction d'évaluation en douane
BENIN	Administration douanière	Renforcement du contrôle après dédouanement
BURKINA FASO	Administration fiscale	Accompagnement du projet de création d'une troisième Direction des moyennes entreprises
COTE D'IVOIRE	Administration fiscale	Poursuite du renforcement des capacités de l'administration fiscale
GUINEE	Administration fiscale	Mise en œuvre du programme pluriannuel de renforcement
GUINEE-BISSAU	Administration fiscale	Renforcement des principales fonctions de l'administration fiscale
MALI	Administration fiscale	Renforcement de l'administration des moyennes entreprises
MAURITANIE	Administration fiscale	Poursuite du renforcement des activités de recherche
TOGO	Administration fiscale	Renforcement des fonctions fiscales clés
BURKINA FASO	Analyse macro-budgétaire	Renforcer la discipline et les allocations budgétaires à moyen terme
GUINEE	Analyse macro-budgétaire	Renforcer le dispositif technique de cadrage macroéconomique
GUINEE-BISSAU	Analyse macro-budgétaire	Elaboration des allocations budgétaires à moyen terme
GUINEE	Gestion de la dette	Appui à la mise en place du programme d'émission d'obligations du Trésor
Mali	Gestion de la dette	Amélioration du système de gestion des données de la dette
BENIN	Gestion des dépenses publiques	Troisième mission d'appui à la mise en œuvre des autorisations d'engagement

BURKINA FASO	Gestion des dépenses publiques	Appui à la mise en œuvre du compte unique du Trésor
COTE D'IVOIRE	Gestion des dépenses publiques	Appui à la préparation du bilan d'ouverture de l'État
COTE D'IVOIRE	Gestion des dépenses publiques	Quatrième mission d'appui à la mise en œuvre des autorisations d'engagement
GUINEE-BISSAU	Gestion des dépenses publiques	Appui à l'élaboration d'un manuel de procédures comptables
MAURITANIE	Gestion des dépenses publiques	Appui à la mise en place des cadres des dépenses à moyen terme
MAURITANIE	Gestion des dépenses publiques	Appui à l'amélioration de la budgétisation des investissements publics
MAURITANIE	Gestion des dépenses publiques	Appui à la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés
MALI	Statistiques de finances publiques	Travaux d'élargissement du champ de couverture des Statistiques de finances
MAURITANIE	Statistiques de finances publiques	Travaux d'élargissement du champ de couverture des Statistiques de finances
BURKINA FASO	Statistiques de finances publiques	Travaux d'élargissement du champ de couverture des Statistiques de finances
TOGO	Statistiques de finances publiques	Travaux d'élargissement du champ de couverture des Statistiques de finances
COTE D'IVOIRE	Statistiques du secteur réel	Amélioration de la qualité des comptes nationaux annuels
MAURITANIE	Statistiques du secteur réel	Elaboration d'une nouvelle année de base
NIGER	Statistiques du secteur réel	Elaboration des comptes trimestriels

Activités à venir

Les principales activités prévues pour les trois prochains mois de l'année fiscale 2020 sont résumées dans le tableau ci-après, avec des dates indicatives.

Administration douanière		
Missions d'assistance technique		
Bénéficiaire	Thème	Date
Guinée	Renforcement de l'évaluation en douane	28 octobre-8 novembre 2019
Togo	Gestion Automatisée du Risque	4-15 novembre 2019
Administration fiscale		
Missions d'assistance technique		
Bénéficiaire	Thème	Date
Guinée	Renforcement des opérations fiscales	2-20 décembre 2019
Togo	Renforcement des opérations fiscales du Commissariat des impôts	4-22 novembre 2019
Gestion des dépenses publiques		
Missions d'assistance technique		
Bénéficiaire	Thème	Date
Bénin	Identification Gestion et Déclaration des Risques budgétaires	18-29 novembre 2019
Burkina Faso	Appui à la mise en œuvre du compte Unique du Trésor	7- 18 octobre 2019
Burkina Faso	Renforcement des capacités des professionnels des fin pub UEMOA	4-8 novembre 2019
Côte d'Ivoire	Appui à l'élaboration des nouveaux états financiers	2- 13 décembre 2019
Mauritanie	Appui à la revue qualité des procédures de comptabilisation de la dette	11-22 novembre 2019
Guinée	Mise en œuvre des AE-CP	12-23 août 2019
Sénégal	Appui à l'élaboration des nouveaux états financiers	21 octobre-1 novembre 2019
Statistiques du secteur réel		
Missions d'assistance technique		
Bénéficiaire	Thème	Date
Bénin	Mise en place du système des Comptes nationaux trimestriels	9-20 décembre 2019
Guinée	Mise en place année de base 2015 selon le SCN 2008	9-20 décembre 2019
Guinée-Bissau	Mise en place année de base 2015 selon le SCN 2008	4-15 novembre 2019
Togo	Mise en place année de base 2016 selon le SCN 2008	18- 29 novembre 2019
Mauritanie	Mise en place du système des Comptes nationaux trimestriels	18-22 novembre 2019
Niger	Mise en place année de base 2015 selon le SCN 2008	9-20 septembre 2019
Séminaire régional		
Pays	Thème	Date
Côte d'Ivoire	Mise en place du SCN 2008	7-11 octobre 2019
Gestion de la dette et développement des marchés financiers		
Missions d'assistance technique		
Bénéficiaire	Thème	Date
Mali	Appui à la stratégie de reprofilage du portefeuille de la dette.	03 – 11 octobre 2019
Guinée	Suivi de la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme.	10-19 novembre 2019
Niger	Renforcement du cadre institutionnel de gestion de la dette	09 -20 décembre 2019
Mauritanie	Appui au développement du marché des titres publics	25-29 novembre 2019

Supervision bancaire		
Missions d'assistance technique		
Bénéficiaire	Thème	Date
Guinée	Adaptation du cadre réglementaire et supervision par les risques	11-22 novembre 2019
Mauritanie	Révision réglementation et supervision par les risques	2-13 décembre
Statistiques de finances publiques		
Missions d'assistance technique		
Bénéficiaire	Thème	Date
Niger	Affinement des tables de transition de l'administration centrale budgétaire	12-22 novembre 2019
Sénégal	Elargissement du champ de couverture des statistiques de finances publiques	3-13 décembre 2019
Mauritanie	Les données de l'administration publique sont compilées et diffusées selon le MSFP du FMI 2001/2014	22 octobre-1 novembre 2019
Analyse macro-budgétaire		
Missions d'assistance technique		
Bénéficiaire	Thème	Date
Burkina Faso	Séminaire d'échanges des utilisateurs de modèles quasi-comptables à base TRE	14-25 octobre 2019
Burkina Faso	Séminaire sur la conjoncture économique et les prévisions 2019-2022 dans les Etats membres de l'UEMOA, en Guinée et en Mauritanie	25 au 29 novembre 2019
Côte d'Ivoire	Techniques d'analyse conjoncturelle	4 au 8 novembre 2019
Guinée	Renforcer le dispositif et les pratiques de cadrage macroéconomique et budgétaire et de prévision de recettes fiscales	9 au 20 décembre 2019

MEMBRES



Bénin



Burkina Faso



Côte d'Ivoire



Guinée



Guinée-Bissau



Mali



Mauritanie



Niger



Sénégal



Togo

PARTENAIRES



EUROPEAN UNION



Luxembourg



coopération
allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

Allemagne



France



Chine



Banque Européenne d'Investissement



AFRITAC, Immeuble BCEAO

Abidjan, Plateau

Côte d'Ivoire

www.afritacouest.org

www.facebook.com/afritacouest

(+225) 20 20 89 87